

E 5800(-)/1/2

[DoDiS-4320]

*Le Chef de l'Etat-major général, L. de Montmollin,
au Chef du Département militaire, K. Kobelt*

L Personnel et confidentiel¹

Berne, 3 février 1949

Conformément aux ordres reçus j'ai rencontré le 30. 1. 49, à l'occasion des journées sportives de Mürren, Monsieur le Maréchal Montgomery qui

1. *Ce document est envoyé à K. Kobelt, qui le donne à lire à tous les membres du CF, avec la notice suivante du vice-directeur de la Direction de l'administration militaire fédérale, H. Bracher, du 5 février 1949: Herr Bundesrat. Im Verlaufe des Gespräches zwischen Feldmarschall Montgomery und Generalstabschef de Montmollin erwähnte der Feldmar-*



avait émis le désir d'avoir un entretien avec le Chef de l'EMG de l'armée suisse².

Cet entretien, qui a duré 2 heures et demi environ, a comporté deux parties distinctes:

- un *exposé* du Maréchal Montgomery sur la situation politico-militaire, fait en présence du Colonel EMG Bracher qui servait de traducteur,
- une *discussion* de caractère plus particulièrement militaire à laquelle a assisté, en outre, le Lt.col. EMG Burckhardt, de la Sct. des opér. du Service EMG.

Le Maréchal n'était accompagné d'aucun collaborateur.

L'essentiel de ce qui a été dit, de part et d'autre, fait l'objet de la «*note confidentielle*» ci-jointe³ que j'ai estimé devoir compléter par un chapitre donnant mes impressions et se terminant par quelques considérations personnelles sur le but et la portée de cet entretien.

Selon vos instructions cette «*note*» ne sera conservée qu'en 2 exemplaires. Elle sera mise en circulation, par vos soins, auprès des membres du CF et, par mes soins, auprès du Chef de l'instr.⁴, du Sous-chef EM Front⁵ et des chefs des sct. opér. et rens. du Service EMG⁶. Je vous suggère que, lors de la prochaine séance de la CDN, vous informiez les membres de cette commission sur les points essentiels de mon entrevue avec le Maréchal Montgomery⁷.

*Note confidentielle sur l'entretien du 30. I. 49
avec M. le Maréchal Montgomery*⁸

Il est à peine besoin d'insister sur le caractère rigoureusement confidentiel de nos conversations et de ma «*note*». Pour éviter tout malentendu ou toute contestation ultérieure – autant que pour jouer franc jeu – j'ai demandé au

schall, dass er sich mit der Absicht trage, bei nächster Gelegenheit, wahrscheinlich schon anlässlich seines Besuches in Zürich öffentlich seine Zustimmung zur Neutralität der Schweiz zu erklären. Er hofft, mit diesem öffentlichen Bekenntnis zur schweizerischen Neutralität uns weitere Unannehmlichkeiten von politischer Seite vom Leibe halten zu können. *Pour le texte du discours prononcé par B. Montgomery le 21 février au Kongresshaus de Zurich à l'occasion de la réunion de la Société anglo-suisse, cf. E 27/23347/6.*

2. *Le 14 septembre 1948, l'Attaché militaire de Suisse à Londres, H. Rieser, communiquait au DMF que le Maréchal Montgomery avait l'intention d'effectuer un séjour de caractère privé à Mürren du 28 janvier au 24 février 1949, et qu'il souhaitait bénéficier de certaines facilités pour son voyage en Suisse. Cf. la lettre de H. Bracher à K. Kobelt du 13 octobre 1948, E 27/23347/6. Le 19 novembre, B. Montgomery (Chairman, Western Europe Commanders-in-chief Committee) confirmait sa demande dans une lettre personnelle adressée à Bracher et ajoutait: I hope that I shall be able to have a talk with the Chief of Staff of the Swiss Army, and I also hope to visit the Omega Watch Factory. Ibid. Le 24 décembre, après avoir été autorisé par K. Kobelt, H. Bracher informait B. Montgomery que le Chef de l'EMG, L. de Montmollin, était disposé à le rencontrer lors de son séjour en Suisse. Ibid. Cf. aussi N° 106 dans le présent volume.*

3. *Reproduite ci-dessous.*

4. *H. Frick.*

5. *K. Brunner.*

6. *Respectivement, J. Annasohn et R. Frick.*

7. *Cf. le PV de la séance du 16 février de la CDN: à la demande de K. Kobelt, c'est L. de Montmollin qui renseigne les membres de la CDN sur son entretien avec B. Montgomery, E 27/4062.*

8. *Datée du 3 février 1949.*

Maréchal Montgomery s'il désirait que l'une ou l'autre de ses déclarations ne sorte pas du cercle de ses auditeurs (chef EMG et of. adjoints). Le Maréchal m'a répondu qu'il me faisait confiance et me laissait à cet égard toute liberté. Je n'ai, par conséquent, laissé de côté aucun des points essentiels de son exposé ou de ses réponses; je me suis borné à signaler, dans ma «note», ce qui, à mon avis, est particulièrement «secret» et ne devrait pas sortir du cercle de ceux qui en prendront connaissance.

Dans le but d'alléger mon texte j'ai consigné sous *My* les déclarations du Maréchal Montgomery, sous *Mt* les miennes et j'ai usé des abréviations *W* pour désigner le bloc occidental ou les autorités que représente le Maréchal et *E* pour parler du bloc oriental.

I. *Exposé My*

Après avoir fait un tour d'horizon sur la situation politique du moment, caractérisée par l'attitude agressive de l'URSS, l'existence d'une ceinture d'États satellites, les points et les zones de friction, la faiblesse militaire de *W* – toutes choses sur lesquelles il n'a pas fait valoir des arguments qui ne fussent connus – *My* a insisté sur l'importance qu'il y avait, pour *W*, de s'opposer à *E*:

- en *Extrême-Orient* (la Chine étant considérée comme définitivement acquise au communisme⁹), pour empêcher toute emprise sur les Hindous (Pakistan exclu, parce que mahométan) et toute conquête du reste de l'Asie orientale (Indochine, Indonésie, Malaisie, Japon, etc.) et de l'Australie;
- au *Moyen-Orient* et en *Europe* pour lui interdire toute progression qui lui permette la conquête de l'*Afrique*, objectif final certain de *E*.

Dans cette lutte pour la domination mondiale les chances de succès final de *E* sont grandes s'il réussit à mettre la main sur les Indes, l'Asie orientale et l'Afrique. Pour empêcher la conquête du continent noir il faut tenir le Moyen-Orient (opération relativement aisée) et l'Europe occidentale, la Méditerranée servant d'«obstacle anti-chars» entre les deux régions d'offensive probable.

En Europe le problème capital, dont dépendra son sort, est celui de l'*Allemagne*¹⁰, coupée actuellement en 3 parties (la 3^e comprenant les anciens territoires passés à la Pologne) et qui n'a qu'un but: reconstituer son unité. Si l'Allemagne s'allie à *E*, sous la condition et avec la promesse de retrouver son unité, le sort de l'Europe occidentale est scellé et, partant, les chances de conserver l'Afrique sérieusement compromises. Il faut donc tout tenter pour rallier ce pays à *W*.

Etant donné cette volonté de conquête de *E*, *la guerre est inévitable*, à plus ou moins brève échéance: peu probable d'ici 1 à 2 ans, elle éclatera dès que le potentiel économique de *E*, aujourd'hui encore défavorable, sera à la hauteur de son potentiel militaire, considéré maintenant déjà comme suffisant. *E* est très habile pour nuancer ses efforts, céder parfois même du terrain, lancer des offensives de paix destinées à endormir l'adversaire. C'est se leurrer gravement que de se laisser impressionner ou même influencer par ces dernières.

9. *Sur la situation en Chine, cf. N° 59 dans le présent volume.*

10. *Cf. table méthodique du présent volume: Allemagne – Zones d'occupation.*

Malheureusement *W* est très faible; son rétablissement moral autant que matériel est lent et se heurte à des particularismes nationaux difficiles à surmonter. On en est encore à repartir de zéro.

Malgré cette faiblesse le Haut-commandement de *W* a pris la décision (renseignement à considérer comme «secret») de résister à toute agression militaire de *E* sur le Rhin, et sur les Alpes Maritimes, c. a. d. de chercher à conserver la Hollande, la Belgique, la France et l'Espagne.

My estime que d'ici 3 ans (rens. à tenir «secret») *W* ne pourra observer qu'une attitude défensive et que ce n'est qu'à la fin de cette période qu'il pourrait espérer résister avec succès. Il faut compter 5 ans (également «secret») pour que le Cdmt. de *W* puisse songer à une stratégie offensive, seule capable d'amener la victoire. Pour sa défense *W* ne doit, ni ne peut compter sur l'aide des forces armées américaines, si ce n'est des forces aériennes, les Etats-Unis et le Canada ayant besoin de leurs propres armées de terre pour la défense de leur territoire ou se réservant de les engager là où l'exigera la situation stratégique du moment.

My est d'avis que, si *W* était attaqué sur son front Nord (Rhin) ou même Sud (Alpes Maritimes) *la Suisse devrait rester neutre*, cela dans l'intérêt de *W*, – comme ce fut déjà le cas lors des deux dernières guerres – autant que dans son propre intérêt. *My* déclare, à ce sujet, que son opinion n'est pas partagée par tous les dirigeants de *W*, dont certains – la France notamment – voudraient voir notre pays faire, peut-être maintenant déjà, cause commune avec *W*. Il se pourrait qu'à cet égard la Suisse soit tôt ou tard l'objet de demandes ou de pressions, auxquelles nous serions bien inspirés de résister¹¹.

Si notre neutralité devait ne pas être respectée et notre territoire violé, le Cdmt. *W* doit pouvoir compter que nous défendrons notre pays et que nous ne laisserons pas un trou béant dans son dispositif, entre le Rhin de Bâle et le Lac Léman.

L'exposé *My* étant terminé j'ai estimé devoir faire préciser une ou deux déclarations, notamment celle sur l'Allemagne – son rôle, les intentions probables de ses dirigeants et du danger que représenterait pour ce pays de se lier trop intimement à *E*. *My* a repris la déclaration antérieure selon laquelle il était de toute importance que *W* mette tout en œuvre pour attirer ce pays dans sa sphère d'influence.

J'ai remercié *My* de la confiance témoignée à l'égard d'un représentant d'un pays neutre et l'ai assuré de la discrétion dont nous saurions user. J'ai insisté sur la parfaite concordance existant entre sa conception et la nôtre au sujet de notre neutralité et des devoirs qui en découlent.

II. Discussion sur quelques problèmes militaires

Mt explique, en quelques mots, l'importance capitale que représenterait, pour la lutte contre un envahisseur venant de *E*, la résistance de *W* sur le Rhin – et, au contraire, les répercussions néfastes qu'aurait, pour nous, le fait d'être encerclés et menacés sur toutes nos frontières. *My* se borne à prendre acte.

11. Cf. N° 85 dans le présent volume.

Mt relève qu'une défense de *W* englobant, au sud, l'Italie aurait, pour nous, l'avantage d'une frontière sud non menacée et de voies de communications maintenues ouvertes vers la Méditerranée. *My* répond avec netteté que l'Italie n'est pas indispensable à la défense de l'Europe occidentale, stratégiquement parlant, et que l'inclusion de ce territoire pourrait représenter pour *W* plus une charge qu'une aide (renseignement à tenir «secret», vu l'importance politique autant que militaire de cette déclaration).

Mt donne connaissance des conceptions admises et rendues publiques, concernant la lutte en avant du Réduit et de notre volonté de rester maîtres aussi longtemps que possible d'une portion de notre territoire en consacrant à sa défense une partie de nos forces armées. La durée de notre résistance, tant en avant que dans le Réduit, sera fonction de la durée de résistance de *W* sur le Rhin et, surtout, de l'efficacité de ses opérations aériennes contre les forces aériennes de *E*.

My demande si la violation de notre neutralité par *E* entraînerait automatiquement l'alliance de la Suisse avec les puissances de *W* et si cette alliance impliquerait un appel à l'aide militaire. *Mt* répond que cette alliance ne saurait être automatique et qu'il appartient au gouvernement de prendre, au moment qu'il jugera opportun, une décision à ce sujet. Quant à une aide militaire, il n'est pas non plus possible de nous lier par une déclaration quelconque; les mesures défensives que nous préparons en temps de paix ne peuvent faire état d'une aide immédiate, au contraire nous devons plutôt envisager le pire, c. a. d. préparer la défense du pays avec nos seules forces. *My* prend acte de ces explications; il recommande cependant que, si nous devons être attaqués par *E* le contact soit pris le plus rapidement possible avec *W*, cela dans l'intérêt des uns et des autres.

Mt attire enfin l'attention de *My* sur l'importance qu'il y a pour nous de pouvoir continuer, comme actuellement, à acquérir à l'étranger du matériel de guerre ou les matières premières nécessaires à sa fabrication, ceci dans l'intérêt bien compris de tous. *My* donne toutes assurances, à condition toutefois que ce soit contre paiement. J'ai immédiatement répliqué que je n'avais jamais supposé qu'il puisse en être autrement.

III. Impressions et considérations finales

L'exposé *My* fut remarquable tant par sa simplicité et sa clarté que par la logique de sa construction. Dans ses déclarations aussi bien que dans ses réponses à mes questions on avait vraiment l'impression d'être en face d'un grand chef qui sait ce qu'il se veut.

Aucun facteur nécessaire à la compréhension du problème en discussion ne semble avoir été sciemment caché par *My*. Il est vrai que l'on s'en est tenu aux grandes lignes, ce qui permettait d'éviter l'écueil des questions par trop confidentielles et délicates.

A part la déclaration sur notre neutralité, les révélations de *My* peuvent ne pas paraître très neuves: il est certain que tout cela s'était déjà dit ou écrit; ce qui leur donne de la valeur, c'est la personnalité de l'interlocuteur et sa situation officielle à la tête des forces armées de *W*.

En revanche il faut rendre hommage à *My* de la parfaite compréhension

qu'il a de notre neutralité et du rôle utile qu'elle pourrait remplir au profit de W en cas d'hostilités; c'est assez rare chez un étranger pour que cela vaille la peine d'être souligné, d'autant plus que cette déclaration a été entièrement spontanée.

My a parlé en chef militaire qui a «apprécié une situation», et a pris sa «décision». C'est à dire que, si son exposé brille par sa clarté et sa logique, il pâtit en revanche d'une absence de nuances indispensables à l'appréciation d'une situation politico-militaire d'avenir: ses vues sur la Chine (définitivement communiste), sur l'Allemagne ou l'Italie, les délais qu'il envisage pour la préparation défensive ou offensive de W, ont une rigueur toute militaire; l'avenir pourrait bien ne pas lui donner raison en tous points.

A aucun moment de l'entretien je n'ai eu l'impression que My était venu rencontrer le Chef EMG d'un petit pays neutre pour chercher à l'influencer, pour faire pression, indirectement, sur son gouvernement, pour le sonder ou lui adresser des demandes intempestives. Au contraire My s'est contenté des réponses que je donnais et n'a pas cherché à en savoir davantage. Je tiens à faire remarquer que ses questions sur l'abandon automatique de notre neutralité en cas d'agression et sur l'aide éventuelle n'ont été posées qu'au cours de la 2^e partie (discussion) et n'étaient pas comprises dans son «exposé».

En réfléchissant au but et au déroulement de notre entretien plusieurs questions viennent inévitablement à l'esprit qui, toutes peuvent se rattacher à celle-ci: *pourquoi cette entrevue? My a-t-il agi de sa propre initiative ou était-il mandaté? A-t-il voulu faire pression ou seulement impression? Voulait-il simplement se renseigner? Comment concilier la nécessité du secret qui doit entourer tout plan militaire avec ses révélations et la confiance témoignée au représentant d'un petit état neutre?*

Il est naturellement difficile de répondre à ces questions.

Je crois devoir rappeler tout d'abord que c'est la deuxième fois que j'ai eu l'honneur de m'entretenir un peu longuement avec le Maréchal. La première fois, c'était en février 1946, à Gstaad où je lui fis une visite de courtoisie¹². Lors de cette entrevue la discussion fut tout autre: il se renseigna un peu sur notre système militaire, qu'il ne manqua pas de considérer comme peu approprié à une guerre moderne. Son leitmotiv étant qu'une armée de métier, même de faible effectif, complétée par des milices territoriales, était la seule solution admissible, il chercha avant tout à me persuader de la justesse de son point de vue et me conseilla de faire nôtre sa conception.

Cette fois je n'eus à aucun instant l'impression d'une «leçon» faite à quelqu'un dont on attend quelque chose. My ne prit même pas la peine de se renseigner sur l'état actuel de notre armée, sur notre armement ou nos possibilités de résistance, d'où je conclus que, sur ces points-là, il est au courant.

Je serais donc tenté de penser que le but primordial de l'entretien fut de s'assurer que le trou existant dans son dispositif défensif entre le Rhin et les Alpes françaises ne représentait pas un danger pour le commandant en chef de W. D'où ce désir de nous voir rester neutres ou, si notre neutralité devait être violée, acquérir l'assurance que nous nous opposerions par les armes à

12. L'entretien date en réalité du 14 février 1947. Cf. DDS, vol. 16, N° 112.

l'agression de *E*. Il est probable que l'appréciation des forces que *W* doit constituer presque de toutes pièces pour être à même de «résister avec succès dans 3 ans» ne lui permet pas de compléter son dispositif en tenant, en outre, le Jura français face à la Suisse. La demande relative à l'automatisme de notre alliance avec l'adversaire de notre agresseur ainsi que celle touchant une «aide» éventuelle que nous pourrions solliciter font également partie des préoccupations du chef militaire qui cherche à peser tous les éléments nécessaires à la juste appréciation du problème qu'il doit résoudre. *)¹³

My s'est exprimé essentiellement en militaire s'adressant à un autre militaire – même son point de vue sur la question plutôt politique, de la neutralité ne visait probablement que son aspect militaire –. D'où, peut-être, cette confiance et, en tous cas, cette nécessité de poser le problème dans son entier, au risque de dévoiler quelques secrets.

Du point de vue militaire il est sans grande importance pour nous de savoir si *My* a agi de sa propre initiative ou en plein accord avec les gouvernements de *W*. Pour le Département politique ce serait sans doute plus utile de le savoir, de manière à régler en connaissance de cause l'attitude à observer envers les représentants de ces États. Il est important, à cet égard, de signaler que *My* a été très net lorsqu'il nous a laissé entendre que nous pourrions être en butte à une offensive tendant à nous faire abandonner notre neutralité et qu'il nous a dit que nous pouvions faire état, même publiquement, de son opinion contraire à cet abandon.

C'est cette dernière déclaration, ainsi que sa tendance bien connue à l'indépendance pour ne pas parler de ce travers, également connu, de la haute opinion qu'il a de lui-même, qui m'engagent à penser qu'il a agi de son propre chef et à l'insu des gouvernants de *W*. Nous croyons savoir qu'il a tenu à ce que, en dehors des représentants suisses, personne d'autre n'assiste à l'entrevue.

Il est vrai d'autre part que, depuis un certain temps, nous sommes sollicités de divers côtés pour que nous liions notre sort à celui de l'«Europe» – par quoi on entend les adversaires de *E* – et que, dans le domaine des armements et des recherches techniques militaires nous établissions des contrats. L'entretien de Mürren pourrait paraître faire partie de cette offensive. Me fondant sur l'absence complète de vouloir faire pression sur son interlocuteur ou de lui adresser des demandes de caractère militaire, quitte à essayer un refus, j'ai plutôt l'impression qu'il n'en est rien.

Comme *conclusion* à cette note je crois pouvoir dire que, militairement parlant, les renseignements obtenus de la bouche même du Cdt. en chef de *W* sont précieux – en particulier en ce qui concerne les délais nécessaires à *W* pour remettre sur pied des forces armées aptes à s'opposer à *E* – mais qu'ils ne peuvent avoir aucune influence sur les dispositions que nous devons prendre en temps de paix pour notre défense nationale militaire. La conviction de *My*

13. *Annotation de L. de Montmollin*: *) Ce rapport étant écrit, j'ai pris connaissance du rapport du 27. 1. 49 de notre Attaché militaire à Paris sur «l'Etat-major des forces occidentales». Ce qui est exposé au sujet de la mission du Comité des commandants désignés confirme ce que j'ai supposé ci-dessus.

que la guerre est inévitable n'est pas réjouissante; elle ne peut et ne doit que renforcer notre volonté de ne rien négliger pour que nous soyons prêts si cette prédiction devait, malheureusement, se réaliser¹⁴.

14. Cf. aussi le rapport (secret) de l'Attaché militaire de Suisse à Paris, R. de Blonay, adressé au DMF le 14 février 1949, E 2300 Paris/103 (DoDiS-6802): Je me permets de vous rapporter [...] une conversation qui aurait eu lieu entre le Général américain, Attaché militaire en Espagne, et le Général Vigon. L'Américain aurait en premier lieu dit que les USA allaient essayer de réarmer l'Allemagne occidentale, pour autant que les politiciens américains l'acceptent. Il paraîtrait que 5000 officiers allemands ont déjà demandé à être incorporés dans l'Armée américaine. Le Général Vigon demanda alors quel rôle les USA réserveraient à la France. La réponse aurait été, catégorique: «Dans l'état actuel de la politique française, les USA ont pris la décision de supprimer l'Armée française de tous leurs programmes.» Posant ensuite la même question concernant la Suisse, le Général Vigon aurait reçu la réponse suivante: «La Suisse est aujourd'hui, avec la Grande-Bretagne, certainement ce qui est de mieux en Europe. Malheureusement elle est tenue par son dogme de neutralité et tous les sondages faits en vue de pourparlers avec les Suisses dans un mouvement d'Etats-majors sont restés sans résultat.» Le Général américain aurait demandé au Chef d'Etat-major espagnol si de son côté il pourrait faire des sondages. Je vous rapporte naturellement cette conversation avec les réserves d'usage. Je la tiens cependant de très bonne source et ai eu un peu la même impression en parlant avec mon collègue Attaché militaire d'Espagne, le colonel Taboada. Celui-ci, qui est un homme de premier ordre, a été le condisciple à l'Ecole de Guerre du Colonel divisionnaire Gonard en 1934. Je ne serais pas étonné qu'il cherche à lui parler dans le sens que je vous indique ci-dessus.